Sublimer votre petit jardin : les étapes clés pour planter et entretenir vos arbres

Bien choisir et respecter la loi

• Privilégiez des arbres à petit développement (ex: Amélanchier, Érable du Japon) dont la hauteur adulte ne dépasse pas 4 à 5 mètres.

• Respectez la distance légale de 2 mètres minimum de la limite séparative pour tout arbre dont la hauteur dépassera 2 mètres, sauf règle locale spécifique.

Réussir la plantation

• Plantez entre la Sainte-Catherine (25 novembre) et la fin de l'hiver, en évitant les périodes de gel.

• Creusez une fosse de plantation faisant 2 à 3 fois le diamètre de la motte, avec une profondeur équivalente.

• Veillez à ne jamais enterrer le collet : il doit affleurer le niveau du sol pour éviter la pourriture.

• Placez un tuteur verticalement côté vents dominants et fixez l'arbre avec un lien souple en huit pour protéger l'écorce.

• Formez une cuvette d'arrosage autour du pied pour faciliter l'infiltration de l'eau.

Entretien et soins annuels

• Arrosez abondamment les deux premières années : 20 à 30 litres d'eau par semaine durant toute la période estivale.

• Appliquez une couche de paillis organique (copeaux de bois, BRF) de 5 à 10 cm au pied pour limiter l'évaporation et enrichir le sol.

• Taillez en fin d'hiver, hors période de gel, pour harmoniser la forme et éliminer le bois mort ou les branches se croisant.